



CHAINGY

SOCIÉTÉ

Focus sur...  
**L'orgue de  
Chaingy**

Dossier

**Les animaux  
à l'honneur !**

# ÉDITO

## Sommaire



Commémoration  
du 11 novembre

**2** 022 sera marquée par l'apparition, déjà bien visible de trois bâtiments importants pour notre vie quotidienne.

L'école élémentaire s'enrichit de quatre classes. Sont déjà en service, depuis la rentrée, une salle rénovée pour les enseignants et un bureau d'accueil pour les intervenants du RASED.

Un agrandissement également pour le centre de secours, mutualisé avec Saint Ay. L'objectif est d'accueillir un véhicule de secours aux victimes (ambulance) souhaité par nos sapeurs-pompiers, prêts et formés pour ces missions. De plus, avec un personnel féminin en augmentation, il était aussi nécessaire d'adapter les vestiaires et la salle de cours.

Le dernier chantier visible est celui du cabinet dentaire. Situé sur l'esplanade Daniel Chartier il offrira un service de santé qui manquait sur notre commune.

2022, confirmera aussi une évidence : la certitude de notre relation étroite avec la nature. Bien loin des imprécations et des faux prophètes, la pandémie de Coronavirus a démontré la nécessité de nous adapter. Nos ancêtres croyaient pouvoir dominer les phénomènes naturels, nous avons aujourd'hui la certitude qu'il faut

faire avec. Nous devons utiliser notre intelligence collective pour trouver d'une part les moyens de lutter contre les phénomènes naturels qui nous sont nuisibles et d'autre part tout faire pour éviter de les aggraver.

Rappelons-nous toujours que nous vivons en étroite symbiose avec notre environnement qu'il soit visible ou non. Chaque élément nous est utile, voire indispensable, du plus petit microbe à l'immensité de l'univers. Respectons la nature tout autant que nous devons nous protéger nous-mêmes.

C'est ce que je souhaite pour cette nouvelle année : bien vivre à Chaingy, bien vivre dans notre pays et bien vivre sur notre petite planète.

J'espère donc, pour chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2022.

*Jean Pierre  
Durand*  
Maire de Chaingy



**03**  
Vivre ensemble

**08**  
Travaux

**09**  
Jeunesse

**11**  
Dossier

**15**  
Focus sur...

**16**  
Du côté des assos

**19**  
Territoire

**20**  
Conseil  
des jeunes



## VILLE DE CHAINGY

**Responsable du bulletin municipal :** Jean Pierre DURAND • **Commission information :** Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Jeanne DEFLOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Christine FRAMBOISIER, Chantal PUÉ • **Rédaction, documentation et diffusion :** Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites • **Dépôt légal :** décembre 2021 • **Conception et réalisation :** Force Motrice • **Crédits photos :** Mairie de Chaingy, Christian FER, Adobe Stock.

*La mairie de Chaingy a choisi  
d'imprimer ce document sur du papier PEFC.  
Imprimé dans le Loiret*



**04  
SEPT**

Accueil  
des nouveaux  
arrivants



**10  
OCT**

Inauguration  
de l'orgue



**04  
SEPT**

Forum des  
associations



**21  
NOV**

Bal  
country  
Téléthon



**11  
au  
15  
OCT**

Semaine  
du goût



**02  
OCT**

Octobre  
rose



**04  
SEPT**

Chouette  
c'est  
la rentrée



**20  
NOV**

Marche  
des lumières  
Téléthon

CHAINGY



**17  
OCT**

Marche  
d'automne



**11  
NOV**

Cérémonie du  
11 novembre



**17  
OCT**

Téléthon



**13  
NOV**

Une naissance  
un arbre

## Agenda

— **9** —  
**JANV**  
 15H  
**Concert du nouvel an**  
 École de musique  
 Polyèdre

— **15** —  
**JANV**  
 19H  
**Soirée festive**  
 Salle des Fêtes  
 ECSAF

— **16** —  
**JANV**  
 14H-18H  
**Loto**  
 Don du sang  
 Salle des fêtes

10H-19H  
**Tournoi Neurodon**  
 CAC 3 & 4  
 Scrabble

— **29** —  
**JANV**  
 20H  
**Soirée dansante**  
 Salle des fêtes  
 Société de chasse

— **30** —  
**JANV**  
 8H-20H  
**3<sup>e</sup> Tour Critérium Fédéral Régional**  
 Polyèdre  
 Tennis de table

— **15** —  
**FÉV**  
 15H-19H  
**Collecte de sang**  
 Salle des fêtes  
 Don du sang

— **22** —  
**FÉV**  
 10H-19H  
**Tournoi homologué**  
 CAC - Scrabble

## Agenda

— **26** —  
**FÉV**  
 13H-20H  
**Tournoi Jeune Loiret**  
 Polyèdre  
 Tennis de table

— **05** —  
**MARS**  
 14H  
**Spectacle jeunesse**  
 Salle des fêtes  
 Mairie

— **06** —  
**MARS**  
 14H  
**Bal**  
 Salle des fêtes  
 Country club

— **11** —  
**MARS**  
 14H  
**Belote à tous**  
 Salle des fêtes - Club 3

— **20** —  
**MARS**  
 8H30-13H  
**Marché de printemps et vide grenier**  
 Centre bourg  
 et CAC Mairie



**Passage à l'heure d'été**

— **28** —  
**MARS AU**  
 — **01** —  
**AVRIL**  
**Semaine "Bien dans son âge"**  
 CAC - Mairie

## État civil

### NAISSANCES

Émily QUÉTARD  
**29/05/2021**

Clarence ZOONEKYND  
**29/05/2021**

Gauthier LECOINTE  
**05/06/2021**

BROHAN Marius  
**14/06/2021**

WILSON Albane  
**19/06/2021**

TEMPLIER HUBERT  
 Camille  
**25/06/2021**

Nohé LIGER  
**26/06/2021**

Rose TOUCHARD  
**03/07/2021**

Khénan MARTIN  
**18/07/2021**

Raphaël CAMPOS  
**31/07/2021**

Abbie CHENAL  
**01/08/2021**

Kevin  
 DA COSTA BARBOSA  
**04/08/2021**

Hannah  
 LEVALLOIS HENRI  
**04/08/2021**

Maelyio BOUVET  
**05/08/2021**

Lubin TASTIN  
**07/08/2021**

Ambre ROLLAND MARC  
**12/08/2021**

Valentin CHENE  
**27/08/2021**

Hugo  
 MABIRE-LA-CAILLE  
**27/08/2021**

Aria CHÉNEAU  
**13/09/2021**

Samuel CHEVRIER  
**20/09/2021**

Mylann CRETEAU  
**24/09/2021**

Gaspard VAN BEVEREN  
**14/10/2021**

Albane BALLOT  
**15/10/2021**

Albin CRESSIAUX  
**17/10/2021**

Tom GUILLON  
**24/10/2021**

### DÉCÈS

Jeannine ROYER,  
**08/07/2021**

Lahaina TOROPE  
**07/08/2021**

Jean-Marie  
 THONNAT  
**20/08/2021**

Daniel AUPERT,  
**24/08/2021**

Françoise GODARD  
**28/08/2021**

Dominique Hiest,  
**03/09/2021**

Simonne GARNIER,  
**17/09/2021**

Jacques BOUCHER,  
**30/09/2021**

Moïsette KREBS,  
**09/10/2021**

Jacky FAVERJON,  
**15/10/2021**

Michel SIMON,  
**17/10/2021**

Michel BRICOUT,  
**18/10/2021**

### MARIAGES

Sylvain CHARDÉRON  
 et Émilie HARRANG,  
**12/06/2021**

Pascal HENRY et  
 Sandrine SALLES,  
**26/06/2021**

Mathieu TOUATI  
 et Coline SCHWAB  
**10/07/2021**

Franck LE DUIGOU  
 et Isabelle BINET,  
**10/07/2021**

Katia TORRES et  
 Rodolphe LEGENDRE,  
**24/07/2021**

Noémie NÉRÉ  
 et Joseph SHETZ,  
**31/07/2021**

Benoit VACHER et  
 Déborah FORNERET,  
**06/08/2021**

Dany BOIZARD et  
 Sandy ROUSSEAU,  
**21/08/2021**

Johan BRICOUT  
 et Élodie LEFORT,  
**09/10/2021**



**HOMMAGE**

### Dominique Hiest, un enfant de Chaingy

Né à Orléans le 19 décembre 1966, Dominique Hiest est décédé le 3 septembre 2021. Entré au CHRO en 1985, aux urgences depuis plus de 15 ans, il a été reconnu "Aide-soignant de classe exceptionnelle". Son travail a été honoré par la médaille d'Honneur Communale, Départementale et Régionale, Échelon or, qui a été remise à titre posthume à son frère Jean-Michel.



**DÉPART  
ARRIVÉE**

### Bienvenue à Inès

Après 5 années en tant que chargée de communication et événementiel de la commune, Anais LEMOINE ROGER quitte la commune pour vivre de nouvelles aventures. C'est Inès ROMMENS qui la remplacera. Bon courage à toutes les deux pour la suite.



**DÉPART ARRIVÉE**

### Des changements à la poissonnerie...

Depuis plus de 22 ans d'activité, "Le Coquillage" tenu par M. Yves GUÉRIAUD, résidant dans notre commune depuis de longues années et fort apprécié des Cambiens le samedi matin sur la place du Bourg, a arrêté son activité depuis fin Novembre. En le remerciant, nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. Charlene (06 17 46 19 54) et Damien (06 85 17 10 93), reprennent le flambeau le samedi matin de 8h30 à 12h sur la place du bourg. Nous leurs souhaitons beaucoup de succès.



**ARRIVÉE**

### Une nouvelle infirmière au cabinet

On le savait : le cabinet d'infirmières a beaucoup de travail. Depuis début juillet, Céline LOISEAU, après 16 ans passés en réanimation au CHR d'Orléans, est venue renforcer l'équipe. Elle réside à Beauce-la-Romaine mais de nombreux Cambiens la connaissent car elle est originaire de notre commune. Bienvenue Céline !

## TOMBES ABANDONNÉES Chaingy recherche les proches

La reprise des concessions funéraires abandonnées est un travail délicat mais nécessaire. Depuis quelques semaines, des panonceaux sont apparus dans le cimetière demandant aux familles de bien vouloir se rapprocher de la mairie.

Ce travail qui s'étalera sur plusieurs années a pour but de redonner un aspect plus décent au cimetière. Sont ciblées aujourd'hui les tombes non entretenues, celles dont la végétation a pris trop d'ampleur ou envahies par les mauvaises herbes, celles dont les stèles sont brisées, dont les monuments s'affaiblissent; ou encore celles pour lesquelles le contrat n'a pas été renouvelé en mairie.

Les services municipaux s'attèlent à la recherche de l'identité des familles de ces tombes en état d'abandon.

Lorsque les familles se manifestent et qu'elles réalisent les aménagements nécessaires, la procédure de reprise est interrompue. Dans le cas contraire, la sépulture est relevée.



Pour l'instant, un certain nombre de concessions sont restées sans retour des familles ou des ayants-droits.

**i** **Pour plus de renseignements ou si vous êtes concernés,** rapprochez-vous sans tarder des services municipaux qui vous expliqueront les démarches entreprises et les nécessités d'intervention constatées.

## LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE



## Remise de trois ordinateurs à la bibliothèque par le département

Le jeudi 14 octobre, Pauline MARTIN, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du département en charge de l'Emploi, de l'Économie, des Ressources humaines et de la Solidarité territoriale, est venue remettre officiellement à Chaingy 3 ordinateurs qui seront installés dans la bibliothèque municipale. M. DURAND, maire de Chaingy, et Mme MARTIN, ont ensuite signé une convention établissant l'utilisation de ce matériel informatique.

Le numérique est désormais partout, pas seulement dans le commerce, les loisirs et les réseaux sociaux, il est aussi l'outil pour accéder aux services publics, la médecine, les assurances, les banques... On compte 13 millions de français qui ne maîtrisent pas le numérique !

Les collectivités locales ont donc déployé des moyens pour favoriser l'accès à des ordinateurs dans le réseau de proximité que représentent les bibliothèques.

La commune va équiper ces appareils de logiciels nécessaires pour les mettre en service dans le courant du premier semestre, et étudie déjà le meilleur moyen de les utiliser, à la bibliothèque, pour faciliter la vie de ceux qui "ont du mal avec les ordinateurs" : Des ateliers avec des thèmes (déclaration d'impôts, utilisation de Doctolib, des visioconférences...); des plages horaires réservées avec un accompagnateur...

**i** **Rendez-vous dans le prochain Chaingy Échos pour découvrir les modalités d'utilisation.**

## EXPLOIT

### Pari réussi pour Didier ! Hyères/Chaingy soit 754 km à pied

Vendredi 17 septembre, à 16h58, Didier FINET arrive d'un pas assuré sur la place du Bourg.

Parti de Hyères (Var) le vendredi 27 août, l'ancien Cambien a parcouru plus de 700 km à pied, par les sentiers de randonnée (GR), les chemins et petites routes.

Il a quitté Chaingy, le village de son enfance dans les années 1980-1981. Aujourd'hui, à 61 ans, il vit sur les bords de la Méditerranée, mais il revient régulièrement voir sa famille et ses amis. Il reste très attaché à son village d'origine.

En arrivant à Chaingy, il a emprunté le chemin de halage de Fourneaux-Plage en souvenir de sa jeunesse, pour ensuite passer devant le stade de foot où il jouait.

Quatorze mois de préparation et 2 500 km d'entraînement, pour réaliser l'exploit en 22 jours soit 34 km/jour : « ce n'est pas un pari, mais une envie » a-t-il déclaré.



Sur la place du Bourg, son épouse et ses amis hyérois et Cambiens l'ont accueilli avec joie et émotion. Quelques élus étaient également présents pour le féliciter et lui remettre la médaille de la ville.

## RÈGLEMENTATION

### Dépôts sauvages

Chaque semaine les agents municipaux découvrent des dépôts sauvages. Les volumes de ces déchets croissent sans cesse et leur coût pour la commune augmente également. La plage de Fourneaux, par exemple, est systématiquement souillée.

#### Extrait de l'article R635-8 du code pénal

*Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe\* le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administra-*



*tive compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.*

*Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourrent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.*

Nous vous rappelons que toutes les déchetteries de la CCTVL sont à votre disposition. La déchetterie la plus proche est située à Saint-Ay, Parc d'activité les Varigoins, 13 rue Jean Monnet, à votre disposition les mardis & samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h, et les mercredis & vendredis de 14h à 17h

**Retrouvez toutes les déchetteries accessibles sur [ccterresduvaldeloire.fr/reseau-des-dechetteries](http://ccterresduvaldeloire.fr/reseau-des-dechetteries)**

\* Comparution devant le tribunal d'instance et amende jusqu'à 1500/3000 € en cas de récidive

## RÈGLEMENTATION

### Conseils nature



#### Conseil n°7

Agréables par leurs chants et la vie qu'ils apportent dans nos jardins, les oiseaux comme un grand nombre d'espèces, sont en voie de disparition à cause, entre autres, de l'urbanisation qui diminue leur habitat. Profitez de hiver pour leur confectionner des nichoirs. Ils seront à installer dans des endroits où leurs prédateurs, notamment les chats, ne pourront pas les atteindre : au-dessus de rosiers, sur des murs en hauteur, et à l'inverse des vents dominants. (Plutôt sud - sud est).



#### Conseil n°8

Au jardin, la période hivernale est propice aux plantations. C'est le moment d'installer des arbustes mellifères et/ou à baies qui régaleront insectes et oiseaux.

Les plantes mellifères sont des essences attractives pour les insectes pollinisateurs.

Souvent, les fleurs sont volumineuses ou odorantes et constituent de belles plantes d'ornement pour le jardin.

Vous leur trouverez forcément une place et aurez tout le loisir d'observer de gourmandes abeilles s'enivrer de pollen.

Les baies participent très activement à nourrir la faune hivernale et notamment les oiseaux qui se délectent de ces fruits lorsque la nourriture se fait rare. Vous créez ainsi un environnement propice à accueillir les oiseaux dans votre jardin, et participez aussi à la préservation de l'écosystème.

Source : [jardiner-malin.fr](http://jardiner-malin.fr)



CITEO

### Du nouveau pour trier !

Depuis mars, les consignes ont changé. Davantage de déchets peuvent être mis dans les poubelles jaunes (ou bacs de recyclables). Vous pouvez mettre :

- Les emballages en carton de type "cartonnette" (boîtes de céréales, boîtes à pizza...)
  - Les bouteilles et flacons en plastique (bouteilles d'eau, bidons de lessive, flacons de gel douche...)
  - Les aérosols, les bouteilles et barquettes en métal et boîtes de conserve (bouteilles de sirop, barquettes de plats préparés...)
  - Les pochettes plastiques
  - Les barquettes alimentaires en plastique (emballages contenant des entrées préparées)
  - Les emballages plastique (emballages de pack d'eau...)
  - Les barquettes alimentaires (type polystyrène)
  - Les pots de yaourt, de fromage blanc...
  - Les capsules en aluminium
- Les déchets doivent être bien vidés, en vrac et non imbriqués. Inutile de les laver. Pour gagner de la place, vous pouvez les écraser (à aplatir dans le sens de la longueur). Les autres plastiques doivent être soit déposés en déchetterie, soit dans la poubelle verte (bac des ordures ménagères). De même, les cartons "bruns" (carton de colis, de déménagement...) doivent être déposés en déchetterie.



#### Vos bacs débordent ?

Demandez un bac plus grand auprès de la CCTVL ☎ 02 38 44 59 35

[collecte.dechets@ccterresduvaldeloire.fr](mailto:collecte.dechets@ccterresduvaldeloire.fr)

#### N'oubliez pas de rentrer vos bacs entre chaque collecte !



Un doute sur le tri ? Consultez le site CITEO - Guide du tri pour savoir que faire de vos déchets ([triercestdonner.fr](http://triercestdonner.fr)) ou téléchargez l'application CITEO

## ÉLECTIONS 2022



### Il est encore temps de s'inscrire

Vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielles et législatives qui se dérouleront respectivement les 10 et 24 avril 2022 et les 12 et 19 juin 2022 ?

Ne tardez pas, réalisez votre inscription en ligne ou directement en mairie. Il vous faut pour cela un titre d'identité et de nationalité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous n'êtes pas sûr(e) de la commune sur laquelle vous êtes inscrit sur les listes électorales ? Vous pouvez vérifier votre inscription, en ligne, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) rubrique "interroger sa situation électorale".

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous allez avoir 18 ans en 2022 ? Si vous avez effectué les démarches

de recensement citoyen à 16 ans, alors vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune dans laquelle vous avez effectué votre recensement. Pour les autres cas, il faut que vous demandiez à être inscrit soit en ligne soit directement en mairie.

Si vous savez déjà que vous serez absent lors des prochains scrutins, pensez à faire votre procuration. Vous pouvez la faire en ligne sur [mapprocuration.gouv.fr](http://mapprocuration.gouv.fr) ou directement en gendarmerie, commissariat de police ou tribunal muni d'une pièce d'identité. N'attendez pas le dernier moment !

Attention : les élections présidentielles 2022 se dérouleront pendant les vacances scolaires.



**PLUS D'INFOS**  
Contactez la mairie

## SÉCURITÉ



### Trajet scolaire en vélo/trottinettes

La plupart de nos enfants du collège Nelson Mandela de St-Ay l'ont probablement constaté, les jours raccourcissent, les trajets allers et retours pourraient se faire de nuit ou dans des conditions de faible luminosité. Il devient difficile de discerner un cycliste ou un utilisateur de trottinette et le risque d'accident est sensiblement augmenté. Il est important de vérifier le bon fonctionnement de son éclairage avant et arrière (obligatoire de nuit ou par mauvais temps) et de ses dispositifs réfléchissants,

afin de s'assurer au maximum d'être vu par les autres usagers de la route. Le port du "gilet jaune", obligatoire hors agglomération de nuit ou par mauvais temps mais facultatif en ville, est très vivement recommandé pour les mêmes raisons, même pour un piéton. C'est pour cela qu'un kit complet est offert à chaque élève de CM2 avant son entrée en sixième. **L'utilisation privilégiée des voies cyclables et le respect du code de la route restent les meilleurs moyens de circuler de la manière la plus sûre.**

## Colis des aînés



Cette année encore, la Mairie s'est vu obligé d'annuler le repas des aînés prévu début octobre mais a souhaité les honorer malgré les restrictions sanitaires. Pour cela, l'action de cette année s'est voulue innovante : la mairie a proposé des colis 100% made in France. Dans chaque colis, nos aînés ont pu profiter d'une sélection de produits originaux et de qualité, accompagnés d'une carte de vœux, d'un mug et d'un calendrier.

## SÉCURITÉ

### Cambriolages

Le raccourcissement des journées et la baisse de la luminosité générale entraînent une augmentation des risques de cambriolages. Face à cela, un petit rappel de quelques règles élémentaires de prudence s'imposent. Protéger les accès : utilisation d'un verrouillage solide de vos entrées, installation d'une alarme... Être prévoyant : prendre des photographies de ses objets de valeurs, conserver ses factures d'achats, noter les numéros de série de son matériel multimédia... Faire preuve de vigilance : fermer et verrouiller les portes et les ouvrants (même en étant au domicile), ne pas cacher ses clés à des endroits faciles à découvrir à l'extérieur (paillason, pot de fleurs...), ne pas laisser entrer d'inconnu dans le logement, et ne pas laisser un individu seul chez vous sans surveillance constante.

## SENSIBILISATION

### EN CAS DE SITUATIONS EXCEPTIONNELLES, GARDONS LE CONTACT !

Certaines situations peuvent nous mettre en difficultés et nous isoler (changements climatiques extrêmes, situation sanitaire...). Pour rompre tout isolement, une fiche accompagnée de conseils de prévention destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus ou ayant une fragilité ou un handicap est disponible en mairie et sur le site de la commune.



**PLUS D'INFOS**  
contactez la Mairie durant les horaires d'ouverture ☎ 02 38 46 67 10

## LÉGISLATION

### Déneigement

À l'approche de l'hiver, rappel de l'article 3 de l'arrêté 07/2018, relatif au déneigement et à l'enlèvement du verglas sur la commune lors des épisodes neigeux ou des gelées : dans la mesure des capacités de chacun, les locataires et propriétaires sont tenus de participer au déneigement des trottoirs devant la façade de leur logement jusqu'au caniveau, afin de permettre la circulation des piétons dans les meilleures conditions. S'il n'y a pas de trottoir, ces opérations doivent se faire sur un espace de 1,50 m de largeur à partir de la façade (ou clôture/mur).

Extension école élémentaire intérieur  
Cabinet d'architecture EA+LLA basé à Orléans



Extension du centre de secours  
Cabinet Claude Penloup basé Bourges



Extension école  
élémentaire extérieur  
Cabinet d'architecture  
EA+LLA basé à Orléans



Construction du futur  
cabinet dentaire  
Cabinet d'architecture  
EA+LLA basé à Orléans



## Coupe de bois

La commune propose à ses habitants d'exploiter **gratuitement** trois parcelles de bois de Fourneaux Plage. Les personnes intéressées devront s'adresser à la mairie afin de prendre connaissance des modalités de participation et remplir la fiche d'inscription, au plus tard, le 24 décembre 2021. Les parcelles seront distribuées selon tirage au sort dans la limite des disponibilités. La coupe devra être réalisée avant le début du printemps.

## Construction du cabinet dentaire

Voilà plusieurs mois, voire plusieurs années, qu'est évoquée l'installation d'un nouveau dentiste à Chaingy. Les choses se précisent ! Après des mois d'échanges autour de ce projet, l'esplanade Daniel Chartier a vu arriver engins de chantier et premiers coups de

pelles pour la construction du cabinet dentaire. L'installation de la praticienne est prévue pour le 2<sup>e</sup> semestre 2022. Les modalités pour la prise de rendez-vous seront précisées dans un prochain numéro de votre magazine. En attendant, vous pouvez suivre l'évolution de la construction en direct ou sur la page Facebook de la mairie.

## Initiative locale participative



Le chemin qui suit le fossé de la Vallée, entre le tunnel de l'autoroute et le sentier d'accès aux grottes, était obstrué depuis de longues années.

Le samedi 9 octobre dernier, un groupe de Cambiens, sous l'impulsion d'une association, Codever, a débroussaillé le chemin et permis de ré ouvrir ce passage pour que les promeneurs puissent y accéder en toute sécurité.

Merci pour cette action qui profite à tous !



## ACCUEIL DE LOISIRS

### 3/11 ANS Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver et de printemps



	Durée du séjour	Inscription sur le "Portail Familles"	Date limite d'inscription
<b>HIVER</b>			
7 au 11 février (Semaine 1)	5 jours	<b>Lundi 3 janvier</b>	<b>Vendredi 21 janvier</b>
14 au 18 février (Semaine 2)			
<b>PRINTEMPS</b>			
11 au 15 avril (Semaine 1)	5 jours	<b>Lundi 7 mars</b>	<b>Vendredi 25 mars</b>
11 au 15 avril (Semaine 2)	4 jours		

**Sous réserve de modifications du calendrier scolaire**

**i** L'ouverture du Club Ados et du Point Accueil Jeunes se fera en fonction du nombre d'inscrits. Inscription en Mairie selon le même calendrier

## LES P'TITS LOUPS

### Au centre multi accueil "Les P'tits Loups" on pense déjà à s'inscrire pour la rentrée

C'est parti pour les inscriptions à la rentrée de septembre 2022 chez "Les P'tits Loups". Les dossiers d'inscription sont à retirer du lundi 21 au vendredi 25 mars. Le dossier complet sera à déposer sur rendez-vous entre le lundi 28 mars et le vendredi 8 avril. La commission d'admission se tiendra le jeudi 28 avril. Retrait et retour des dossiers aux horaires d'ouverture à la structure multi accueil "Les P'tits Loups"

**1, sentier du Loup © 09 61 00 15 87**  
**smalptitsloups.chaingy@orange.fr**  
(Accès par le lotissement du Clos de la Haire, rue de la Génétraille, en face du cimetière)



## ARRIVÉES



### Nouveaux animateurs au Pôle enfance

Afin de faire face à ses besoins, la collectivité accueille depuis la rentrée : Cléo BOUCHERON, Maëva BONNET, Thibault BIARD, Marie LAMBRON et Aline MUSELLE à la structure multi-accueil "Les P'tits Loups".

## ARRIVÉES



### Bienvenue à...

Sandrine SELLIER qui prend la direction du service de restauration scolaire en remplacement de Sylvain LAMY et à Delphine LOMBARD, nouvelle arrivée qui renforce l'équipe depuis le 18 octobre pour un meilleur service auprès des jeunes Cambiens.

## RESTAURANT SCOLAIRE



## La semaine du goût

L'équipe municipale de restauration scolaire a proposé aux enfants de la crèche et des écoles, du 11 au 15 octobre, de prendre part à la semaine du goût, avec l'aide des fournisseurs du restaurant qui ont aimablement contribué à l'action de sensibilisation à des goûts nouveaux.

Le thème 2021 étant "le goût du voyage", les jeunes Cambiens ont pu découvrir des plats culinaires de divers pays ou régions, lors de

repas égayés par les animateurs de périscolaire.

Au menu, chili con carne pour représenter le Mexique, pizza trois fromages et tomate - mozzarella pour l'Italie, rougail d'encornets pour les Tropiques...

C'était la 32<sup>e</sup> année que le restaurant scolaire mettait en place cet événement ; et comme toujours, les enfants ont beaucoup apprécié l'innovation et la distraction.

## CÉRÉMONIE



### "Une naissance, un arbre"

1<sup>ère</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION

Pour chaque enfant né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 octobre 2021, un arbre a été planté sur la commune. Un geste symbolique qui permettra au fil des ans de reboiser et de revégétaliser davantage notre commune en sensibilisant les futures générations, et donnera à chaque jeune Cambien la chance de venir voir pousser « son » arbre. Cette action s'inscrit dans la politique de préservation de l'environnement et de mise en valeur du site par la commune.

Quelques jours auparavant, le service des espaces verts de la commune avait préalablement réalisé la plantation sur une parcelle située entre le Bol d'Aire et le parking du Polyèdre. Cette année,

ce sont ainsi 30 essences (érables, lilas des indes, eucalyptus, amandiers fleurs, tilleuls et magnolias, etc.) qui ont été plantées !

Trente arbres pour autant de naissances cambiennes.

Lors de la cérémonie, samedi 13 novembre, chaque enfant s'est vu attribuer un arbre, un certificat de parrainage avec l'espèce, son emplacement, et un petit arbre en bois avec le prénom de l'enfant et sa date de naissance. Cette opération s'est conclue par un verre de l'amitié.

Devant un tel succès, l'opération est déjà inscrite au programme l'année prochaine pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 31 octobre 2022.

## SMA

### 1<sup>ère</sup> semaine "Petite enfance"

Projet prévu initialement il y a presque 2 ans (satané Covid !), la semaine a enfin pu se dérouler du 15 au 19/11, sur le thème "s'aventurer", et ils se sont aventurés nos p'tits loups, accompagnés de leur(s) parent(s), grand-parent(s) ou tata !



**Lundi, fouilles archéologiques :** rechercher des trésors dans la terre et accepter de se salir aussi !

**Mardi, séance de Yoga :** un moment de détente et de partage, tout en découvrant son corps

**Mercredi, médiation animale :** complicité avec les animaux, les observer, les nourrir, les toucher...

**Judi, bacs sensoriels d'automne :** différentes matières à découvrir pieds nus, avec les mains, et parfois aussi seulement avec les yeux

**Vendredi, parcours sensorimoteur :** un parcours d'agilité dans la pénombre avec jeux de lumières colorées, de matières à toucher : tous les sens sont en éveil, et l'émerveillement des petits comme des grands était beau à voir !

La conférence du jeudi soir sur les émotions du jeune enfant était riche d'informations, il est bien dommage que bien peu de Cambiens (familles ou professionnels) aient bravé le froid de novembre pour nous rejoindre...

## CONCOURS



1<sup>er</sup> PRIX - CATÉGORIE : 9/11 ANS  
Thomas MARTINS DA SILVA



1<sup>er</sup> PRIX - CATÉGORIE : 6/8 ANS  
Marya ZAIMEDE

### Dessine-moi les vacances...

Du 27 septembre au 15 novembre 2021, la bibliothèque municipale de Chaingy a organisé un concours de dessins sur le thème des **Vacances pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans**. Répartis en trois catégories d'âges : enfants 6/8 ans, enfants 9/11 ans. Les dessins ont été soumis à un jury, trois dessins ont été récompensés dans les catégories 6/8 ans et 9/11 ans. Aucun dessin n'a été récompensé chez les 12/14 ans, faute de participants.



Retrouvez tous les gagnants du concours sur [chaingy.fr](http://chaingy.fr)

### 3 classes mobiles & 12 PC portables pour l'école élémentaire



La commune de Chaingy a constitué un dossier de demande de subvention pour l'acquisition de trois classes mobiles et de douze PC portables à destination de l'école élémentaire de Chaingy, dans le cadre du "Plan de relance - continuité pédagogique - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaire", lancé début 2021 par le Ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse, et des Sports.

Cet appel à projets vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

#### Qu'est-ce qu'une Classe mobile ?

C'est un chariot à roulettes, destiné au transport et au rangement des PC portables, qui seront alternativement utilisés par les élèves et leurs enseignants au sein de chaque classe. L'opération, subventionnée à hauteur de 68%, n'a coûté que 12 955 € à la commune. Le matériel a été installé la semaine du 8 novembre, au retour des vacances de la Toussaint. Les enseignants de l'école élémentaire ont bénéficié d'une formation le mercredi 10 novembre, afin de se familiariser à ce nouveau matériel mis à leur disposition.

# Chaingy Échos, les animaux à l'honneur !

Ils sont partout : dans beaucoup de foyers, dans nos jardins, dans la forêt ou dans les cours d'eau.

Beaucoup d'humains leur consacrent vie professionnelle, loisirs, et affection... Ce dossier sera l'occasion de mettre en lumière quelques Cambiens amoureux des bêtes.

Vous trouverez des règles et des conseils pour les protéger et vivre au mieux en leur compagnie.

Gérard CHANGEUX est un Cambien qui transmet son affection pour les animaux par ses magnifiques photos. Nous le remercions chaleureusement de nous avoir offert ce cliché pour illustrer l'introduction de ce dossier.



## Animaux errants

### Ce que dit la loi...

#### Article L211-23 du code rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Un chat qui passe dans votre jardin n'est pas forcément un chat errant. Les chats se répartissent le territoire sans distinction de propriétaires ! Et un chat domestiqué ailleurs peut venir "patrouiller" dans votre jardin sans pour autant être un chat errant...

Un animal en état de divagation peut être capturé, sa puce vérifiée, et transmis à la fourrière animale, et son propriétaire redevable des frais inhérents à sa garde lors de sa récupération.

Si vous découvrez un animal sauvage mort sur le domaine communal, merci de prévenir la mairie qui fera le nécessaire. Si vous subissez une collision avec un animal sauvage, prévenir la gendarmerie en composant le 17. Vous serez renseignés voire orientés en fonction de la situation. Si vous trouvez un NAC (Nouvel animal de compagnie), ce sont les pompiers qui sont compétents pour la capture. Pour ce qui est des chats errants, la mairie étudie un partenariat avec une association du territoire pour organiser la capture et la prise en charge des chats errants.



## NAC Nouveaux Animaux de Compagnie

Cet acronyme désigne toutes les espèces non domestiques : les rongeurs (lapins, hamsters, souris, etc), les petits carnivores comme les furets, les poissons, des reptiles, des oiseaux. Beaucoup sont soumis à une réglementation particulière. À Chaingy, on peut par exemple voir des alpagas au détour d'une promenade...

### La cruauté envers les animaux est punie par la loi

La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt **2 ans de prison et 30 000 € d'amende**. L'abandon d'un animal est puni par les mêmes peines.

## Votre animal a disparu



**CONTACTER IMMÉDIATEMENT LA POLICE MUNICIPALE EN MAIRIE ☎ 02 38 46 67 10 OU LA GENDARMERIE ☎ 02 38 46 91 70 POUR SAVOIR S'IL A ÉTÉ RETROUVÉ. SURTOUT : LAISSEZ VOS COORDONNÉES !**

Vous pouvez également appeler **les vétérinaires** des alentours, ou chercher via des groupes Facebook, comme **Facebook/Pet Alert Loiret 45**. Si la police municipale trouve un animal alors que le propriétaire n'est pas connu, il sera confié à la fourrière animale départementale du Loiret de Chilleurs-aux-Bois, joignable au 02 38 39 86 75 ou sur Facebook/fourrieredu45.

Pour récupérer un animal en mairie ou en fourrière, vous devrez présenter le carnet de santé européen, et votre carte d'identité.

En fourrière, des frais journaliers de garde et d'entretien vous seront réclamés lors de la restitution de l'animal : 40 € de prise en charge + 10 € d'entretien par jour + 60 € d'identification si l'animal n'a pas de puce, pour se conformer à la loi. Passé un délai de 8 jours, la fourrière transfère l'animal à une association qui en devient officiellement propriétaire. Les démarches doivent être faites rapidement pour que l'animal égaré ne se retrouve pas adoptable par une autre famille...

## Vous voulez adopter un animal abandonné ?

Faites le bonheur de 2 animaux : celui qui sera choyé dans votre foyer et celui qui pourra prendre sa place au refuge.

Contactez la SPA ☎ 02 38 32 98 11 - [la-spa.fr/chilleurs-aux-bois](http://la-spa.fr/chilleurs-aux-bois)



Les fédérations de chasse départementales sont responsables financièrement des préjudices causés par les sangliers, qui interviennent au printemps. Elles doivent recenser les dommages et indemniser les agriculteurs. **Pour 2020, les indemnités versées par la fédération de chasse du Loiret représentent 1 292 530,49€\***. Elles ont aussi la responsabilité de prévenir les autorités et limiter les nuisibles en cas de surpopulation. Leur élimination est alors décidée par arrêté préfectoral. Ainsi, dans l'intérêt général, les chasseurs sont appelés à se déplacer, à l'échelle du Loiret, pour participer à des "battues au grand gibier", pour chasser les sangliers. Les chevreuils et les cerfs sont eux, soumis à des plans de chasse. Cette activité de régulation est très encadrée, et seuls les chasseurs avec un permis valide sont autorisés à participer. Une commission départementale de la chasse et de la faune sauvage précise les modalités de dérogation mises en place dans le Loiret pour la régulation du grand gibier et des espèces occasionnant des dégâts. **Le petit gibier n'est pas concerné par l'arrêté.**

\* Chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> mars 2021

## La faune sauvage en bord de Loire

Dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, les 2 espèces de mammifères emblématiques sont le Castor d'Europe et la Loutre. Cette dernière, nocturne, ne se laisse pas observer, contrairement au Castor que l'on peut apercevoir au crépuscule à la belle saison. Il consomme du Saule et du Peuplier, les 2 essences les plus fréquentes au bord de l'eau.

Le Chevreuil fréquente les cultures et les bois à proximité et peut, comme le Sanglier, aisément nager pour rechercher la quiétude des îles de la Loire.

En se promenant sur la berge à Chaingy, on peut observer une grande diversité d'oiseaux : des espèces ligériennes, le Grand-Cormoran, les Mouettes rieuses ou mélanocéphales, le furtif Martin-Pêcheur, le Héron cendré, ou sa cousine la Grande Aigrette, le grand héron blanc que l'on voit plus souvent ces dernières années.

Plus discrets, les passereaux occupent et animent les différents milieux naturels qui bordent la Loire.

Dans les boisements, on trouve 5 espèces de Pics, du plus gros, le Pic noir, au plus petit, le Pic épeichette, gros comme un moineau. La Sittelle torchepot, les Mésanges bleues ou charbonnières et même des chauves-souris, investissent ces cavités pour s'y abriter ou s'y reproduire.

Plus près de l'eau, dans les roselières, s'échappe le chant sonore de la Bouscarle de Cetti, petit oiseau au plumage roux, plus facile à entendre qu'à voir ! Sur les buissons de



Martin pêcheur



Vipère



Grande aigrette

saule, on rencontre le Bruant des roseaux, en régression au niveau national.

Le Rossignol philomèle, quant à lui, a besoin de zones denses de ronces et de fourrés dans lesquels il peut trouver les insectes. Ces buissons sont favorables à de nombreuses espèces, petits mammifères notamment.

Enfin, plusieurs espèces de reptiles occupent les zones les plus ensoleillées des berges. On trouve le Lézard vert (ou Lézard à deux raies), d'un vert éclatant ou les discrètes couleuvres, la Coronelle lisse et la Couleuvre vipérine, cette dernière étant souvent confondue avec la Vipère aspic, encore jamais observée dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

© J.-C. Picard

© D. Hémeray

© J.-C. Picard

## Médiation animale

À Chaingy, la SMA, l'ALSH et la MFR proposent des activités de médiation animale ; pour aider les jeunes à prendre confiance, découvrir de nouvelles sensations, favoriser l'apprentissage du respect, la motricité, la dextérité et bien d'autres choses.

Les parents saluent également cette pratique reconnue par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour ses bienfaits, qu'ils trouvent originale et intéressante. À la SMA Les P'tits Loups, la mise en place de cette activité est le fruit d'une réflexion d'équipe dans un souci de diversification. Les bienfaits de la médiation animale sont de plus en plus reconnus et soulignés par les spécialistes.

Depuis septembre 2021, une nouvelle intervenante de la ferme des Tromignons se rend sur place une fois tous les 15 jours avec lapins, cochons d'inde et poules, pour une séance de 30 minutes. Les enfants interagissent avec les animaux et profitent d'un moment chaleureux et ludique.

À l'ALSH, c'est la même intervenante qui collabore tous les étés en juillet, depuis deux ans. Des ateliers sont proposés en fonction des âges et des choix de l'équipe d'animation. En 2021, les enfants ont expérimenté :

- **un atelier sensoriel à la découverte des textures** : plonger ses mains ou marcher pieds nus dans des bacs remplis d'aliments

pour animaux pour développer son sens du toucher et exprimer les sensations ressenties.

- **un atelier dégustation de fromage** : découvrir différents fromages faits à partir de laits d'animaux de la ferme. Après avoir regardé, touché, senti, et goûté les morceaux de fromages un par un, les enfants essaient de trouver quel animal est à l'origine de ce fromage.

Lors de ces différentes journées, un diplôme du meilleur fermier est remis à chaque enfant. Les enfants de tous âges apprécient cette journée, d'autant plus que l'équipe d'animation se déguise en fermières !

Du côté de la MFR, le formateur référent des CAPA Jardinier Paysagiste de la MFR de Chaingy a eu également l'idée de mettre en place la médiation animale pour ses élèves, en faisant appel à une association, CESAM, basée à Saint-Viatre (41).

L'intervenante est venue avec cinq chiens, deux lapins, deux cochons d'inde et une colombe. Au contact des animaux les élèves semblent s'être ouverts, parlent plus facilement, d'autres canalisent leur hyperactivité ; le groupe est plus posé. L'intervenante laisse de la place pour la spontanéité des gestes et du rire.

En fonction du ressenti des élèves de CAPA et de l'évolution personnelle de chaque apprenant, la MFR choisira ou non d'ouvrir cette activité aux autres classes.



### UNE QUESTION ?

Contactez la réserve naturelle de Saint-Mesmin  
[rn.saintmesmin@espaces-naturels.fr](mailto:rn.saintmesmin@espaces-naturels.fr)  
 ☎ 02 38 56 90 63 - [loiret-nature-environnement.org](http://loiret-nature-environnement.org)

Nous remercions M. Hémeray pour la rédaction de cet article.



# Les chats errants

**Pour comprendre la problématique de recrudescence de chats errants, nous avons interrogé un spécialiste. Le Docteur Sylvain GERBET est Cambien et il dirige une clinique vétérinaire à Tavers. Il est partenaire de l'association Bauloise AACE qui vient en aide aux chats errants.**

## Association d'Aide aux Chats Errants (AACE)

Informe et sensibilise sur l'importance de la stérilisation, de la vaccination et de l'identification des chats. Par son action, elle contribue à limiter la population de chats errants, et ainsi, les nuisances qui en découlent parfois. Vous aiderez les chats et votre voisinage :

- En ne nourrissant pas des chats que vous ne connaissez pas.
- En signalant les chats errants
- En signalant les portées de chatons que vous pourriez éventuellement trouver, ou soupçonner

L'association ne dispose pas de refuge. Vous pouvez l'aider de plusieurs façons :

- En faisant des dons financiers ou en croquettes ;
- en devenant bénévole relais sur la commune (il n'y a qu'une famille bénévole sur la commune actuellement) ;
- en devenant "protecteur", c'est-à-dire en nourrissant des chats libres réimplantés et identifiés après stérilisation ;
- en mettant à la disposition de l'association un terrain pour que des chats y soient réimplantés et nourris par des protecteurs
- En adoptant un des nombreux chatons trouvés, moyennant des frais d'adoption correspondant au vaccin initial, à l'identification et à la stérilisation. Il y a de très beaux chatons de tous types raciaux à l'adoption...

### Docteur, pouvez-vous nous expliquer la raison de votre engagement ?

Chaque année, on déplore 100 000 abandons d'animaux domestiques de compagnie, qui sont alors promis à des destins funestes : maladie, famine, affrontement avec d'autres animaux. Lorsqu'ils sont capturés, les personnels de santé animale qui sont dévoués au bien-être animal se retrouvent souvent dans la situation déchirante de l'euthanasie, car il y a beaucoup plus d'animaux que de familles d'accueil. En France, 130 euthanasies sont pratiquées chaque jour sur des chiens et des chats.

### Concernant les chats errants, peut-on faire un point sur la terminologie à employer ?

Il existe une race "chat sauvage" mais elle a quasiment disparu en Europe. Ce qu'on appelle "chat sauvage" est un chat qui n'a pas connu de contact avec l'homme. Un chaton qui naît en dehors d'un foyer et d'une présence humaine n'acceptera jamais d'être domestiqué. Il deviendra un "chat errant", ou "chat libre" livré à lui-même et devant se nourrir seul. On appelle aussi chat haret" un chat domestique retourné à l'état sauvage.

### Quels sont les problèmes posés par les chats errants ?

Le problème le plus important est leur prolifération. Sans stérilisation, une chatte et ses petites peuvent engendrer 370 000 chatons en sept ans. Il faut donc avant tout s'attaquer à la surpopulation féline. Les chats errants ne sont pas vaccinés et sont en butte aux maladies, transmises lors de l'accouplement et des morsures, comme la leucose féline, le FIV (le sida des chats), le coryza... Certaines maladies sont transmissibles à l'homme par contact ou infection des lieux de vie, comme la teigne, la gale.

### Parfois on entend des chats se battre, hurler...

Lorsque des chats coexistent dans une zone donnée, le territoire de chasse et de reproduction doit être réparti entre eux. Les négociations de territoire sont parfois houleuses... Mais cela n'est pas le fait que des chats errants. Certains chats domestiques sont très impérialistes et cherchent en permanence à augmenter leur territoire ; par le marquage urinaire ou via des rixes. Un chat mâle non stérilisé chasse sur tout le territoire, et est en concurrence avec d'autres chats pour la reproduction. Les bagarres et les accouplements (de février à septembre) sont source de nuisances sonores.

### En quoi est-ce mauvais qu'il y ait trop de chats ?

Les chats sont les premiers prédateurs de la petite faune des jardins : oiseaux, petits batraciens, petits mammifères (souris, hérissons, chauve-souris) dont certains sont protégés. Elle contribue pourtant à la préservation des cultures en consommant des insectes ravageurs. C'est ainsi que, quand trop de chats chassent, la biodiversité peut être altérée...

Les chats domestiques nourris par leurs familles sont moins chasseurs : en moyenne, ils passent 3 heures par jour à la prédation et tuent environ 27 proies par an (dont 6 oiseaux), contre environ 12 heures et 1000 proies par an pour les chats harets.

En France, 75 millions d'oiseaux sont tués chaque année par les 13 millions de chats... Sur le site de la LPO, vous trouverez des fiches très bien faites et très instructives pour en savoir plus.

### Pourquoi recommandez-vous fortement la stérilisation systématique des chats ?

Comme on l'a vu, limiter la surpopulation c'est faire baisser globalement le nombre d'abandons.

La limitation du nombre de chats apaise également les conflits de territoire.

En rendant les chats moins belliqueux et moins "amoureux", la stérilisation prévient la transmission des maladies. Elle les protège également des tumeurs.

### Quelle est la solution préconisée par les associations de protection féline ?

En premier lieu, il faut s'assurer que le chat n'est pas domestique. Ensuite, on procède à sa capture, sa stérilisation et sa vaccination. Si c'est un chaton, il est disponible pour l'adoption par une famille d'accueil temporaire ou définitive. Si le chat n'est plus domestique, il est réintroduit dans le milieu où il a été prélevé. Les associations s'appuient sur des bénévoles/ riverains pour s'assurer que le chat sera nourri tout en restant libre.

Cette démarche contribue à limiter la souffrance animale et la prolifération. C'est une démarche responsable envers l'environnement humain et naturel, et bienveillante vis-à-vis des animaux

L'élimination du chat n'est pas une solution car, en plus d'être cruelle et interdite par la loi, elle va simplement libérer un espace pour l'implantation d'un autre chat.

### Quel est le bon comportement à adopter ?

- Ne pas nourrir les chats que vous ne connaissez pas : En les nourrissant, vous facilitez l'implantation et la reproduction. Les chats se reproduisent davantage quand ils sont nourris et moins quand ils sont contraints à chasser.
- Faire vacciner et stériliser vos propres chats avant leur maturité sexuelle (3 à 4 mois). Contrairement aux idées reçues, la chatte n'a pas besoin d'avoir une première portée avant d'être opérée ; et elle ne ressentira pas la stérilisation comme une mutilation.

## Donnez et défiscalisez

Les donateurs, s'ils sont imposables, bénéficieront d'une réduction fiscale :

### POUR LES PARTICULIERS

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi : un don de 100 € vous coûte 34 € après déduction fiscale

### POUR LES ENTREPRISES

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant de votre don, dans la limite de 5% de votre CA HT.

Ainsi : un don de 1 000 € vous coûte 400 € après déduction fiscale. Après clôture de la campagne, un reçu fiscal vous sera envoyé.

En 2019, **Pierre-Michel Fournier, ancien professeur d'orgue au Conservatoire d'Orléans et organiste à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans** décide de faire don de son orgue personnel à Chaingy, par l'intermédiaire de **Pascal Leconte, ancien directeur de l'école de musique.**



## Le financement participatif, c'est quoi ?

Le financement participatif (ou "crowdfunding") est un mécanisme qui a pour objectif de récolter de l'argent d'un grand nombre de citoyens, entreprises, associations et autres partenaires au moyen d'une plateforme Internet.

Au-delà de permettre aux acteurs du territoire de soutenir un projet municipal, ce projet, par son caractère unique, offre l'opportunité à tous de soutenir un projet municipal et replacer les citoyens au cœur l'action communale.

Véritable outil démocratique, il donne un sens et une réalité à la gestion participative directe des citoyens sur des projets bien identifiés.

Il s'agit d'un orgue construit en 1999 par la manufacture Languedocienne de Grandes Orgues. Il est composé de 3 claviers, 61 notes, 6 jeux réels et 18 registres. Doté d'un clavier à pédales de 32 marches, il compte 500 tubes.

Cet orgue de salon est à transmission numérique. Le buffet est en acajou. Sa charpente et sa semelle sont en sapin nord blanc.

La municipalité a accepté ce don et a décidé de son installation dans la tribune de l'église de Chaingy, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine culturel de la commune.

Installé en février 2020, son acquisition nécessita quelques travaux :

- **L'étude du bâtiment** pour déterminer si l'église

pouvait supporter le poids de l'instrument.

- **Le démontage, transport, remontage et accordage** par la Société Besnier.
- La construction d'une estrade par les services techniques.
- La modification d'un système de **chauffage afin de respecter l'hygrométrie** (le taux d'humidité dans l'air).

Les frais liés à l'installation de l'orgue s'élèvent à **35 000 €**.

Le 23 juillet 2020, le Conseil Municipal de Chaingy a décidé par délibération de faire appel au financement participatif par l'intermédiaire de l'organisme "Collecticity".

Il s'agit de financer tout ou partie des frais engagés depuis l'installation de l'orgue.

Véritable vecteur culturel sur la commune, une association a vu le jour en janvier 2020 : *Les Amis de l'Orgue*. Elle est chargée de promouvoir l'utilisation de cet orgue en organisant des concerts et récitals, de développer un enseignement musical, de gérer sa bonne utilisation et son entretien dans le cadre d'une convention avec la Mairie de Chaingy.

Au-delà d'un simple instrument de musique, il permet de créer du lien social grâce à l'association qui lui est dédiée, d'animer la commune grâce aux événements qu'il permet d'organiser. Accueils d'artistes, concerts et initiation de la pratique de l'orgue par l'École de Musique figurent déjà dans les projets que cette acquisition va permettre de mettre en place au service de tous.



**POUR SOUTENIR LE PROJET, VOUS POUVEZ ENVOYER VOS DONS**

Par chèque ou espèce à l'adresse suivante : **Mairie de Chaingy - 1, place du bourg 45380 Chaingy** ou sur le site de Collecticity : [app.collecticity.fr/fr/orgue-de-chaingy](http://app.collecticity.fr/fr/orgue-de-chaingy)

## SOLIDARITÉ



### Devenir bénévole : un geste simple...

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association et vous vous posez de nombreuses questions : Est-ce vraiment fait pour moi ? Puis-je concilier cet engagement avec mon emploi du temps ? Comment valoriser cette expérience ? Étudiants, salariés, retraités, demandeurs d'emploi... Rassurez-vous ! Tout le monde peut devenir bénévole, et c'est bien plus simple qu'on ne le pense.

**Mille et une manières d'être bénévole associatif.** J'ai envie de m'investir, mais je ne suis ni médecin, ni ingénieur. Mes compétences seront-elles utiles ? Il existe 1,3 millions d'associations en France, toutes ont des besoins différents et une diversité extraordinaire de types de missions. Elles peuvent également vous former sur le terrain pour des missions ne nécessitant pas de compétences préalables. Une seule chose compte : votre motivation !

#### Un bénévole...

*"J'avais toujours regardé le bénévolat avec envie, mais en me demandant ce que je pouvais apporter. Je ne regrette pas d'avoir franchi le cap, car je suis à la hauteur des missions que l'on me confie."*

## CLUB 3

### Difficile de remobiliser les troupes après le Covid



Nos objectifs restent les mêmes : être utile, éviter l'isolement ; conforter l'esprit de cohésion et le vivre ensemble ; être bien, favoriser le bien-être par le sport et retrouver un esprit sans contraintes. Ceci par diverses activités. Bien sûr, nous demandons une mobilisation de bénévoles pour pérenniser notre club d'amitié. On compte sur vous.



**CONTACT**  
Jean-Michel HIEST, président  
☎ 06 32 58 55 45

## ECSAF



## Beau début de saison pour le club de foot de Chaingy

### Un entraînement gratuit pour toi passionné(e) de foot

Pourquoi ne pas faire découvrir ce sport à votre enfant. Le terrain est un formidable lieu d'échange, d'amusement et de respect. Vous avez entendu parler de l'équipe de France féminine, alors pourquoi ne pas faire essayer le foot à votre fille !

Un entraînement gratuit grâce à notre école de foot labellisée par la FFF. Pour les plus jeunes, rendez-vous à St-Ay le mardi pour les baby (4 ans), le mercredi pour les 5-6 ans et le jeudi pour les 7/8 ans, 17h. Les éducateurs vous prendront en charge.



Pour toutes les autres catégories, plus infos sur [ecsaf.fr](http://ecsaf.fr)

### Des équipes dans chaque catégorie

Forte reprise après deux saisons compliquées. le club agrandit ses catégories en permettant à chacun et chacune de s'identifier à une équipe pour évoluer tout au long de son parcours sportif. Merci aux entraîneurs et aux bénévoles d'avoir permis de concrétiser nos équipes.

### Une reprise de championne !

Parce que le football se conjugue aussi au féminin, le club de football Chaingy/Saint-Ay s'est investi depuis de nombreuses années afin de développer sa section féminine. ECSAF s'appuie sur une formation de qualité, afin de faire progresser ses jeunes filles pour les emmener au plus haut niveau.

Contact : [553261@lcfoot.fr](mailto:553261@lcfoot.fr)

### Bonnes fêtes de fin d'année

De belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2022 remplie de vœux de bonheurs. Ensemble, avec le soutien de nos bénévoles, nos entraîneurs, arbitres, parents et licenciés ainsi que des membres du club, nous avons su faire face au covid et nous continuerons à avancer. De la même façon, de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour et se sont développées et ce dans le respect des valeurs qui font l'identité de l'ECSAF ! Nous formons le vœu sincère que nous abordions tous 2022 avec optimisme et qu'un même élan de solidarité nous unisse pour faire face aux nouveaux défis.



Plus de renseignements sur le site du club [ecsaf.fr](http://ecsaf.fr)

### Nous contacter

Jean-Michel JOUSSON	☎ 06 03 56 73 04	<a href="mailto:553261@lcfoot.fr">553261@lcfoot.fr</a>
Joël MULARD, Président	☎ 07 85 04 74 23	<a href="mailto:president@ecsaf.fr">president@ecsaf.fr</a>
Philippe MOREAU, Vice-Président	☎ 06 74 47 34 17	<a href="mailto:p.moreau@ecsaf.fr">p.moreau@ecsaf.fr</a>

## INFO PAROISSIALE



### Messe de Noël

Elle sera célébrée à 11H, en l'église de Chaingy

## MFR CHAINGY

### Nouvelle formation "Pêche de Loisirs" à la MFR

Du 7 février au 10 novembre 2022, la MFR de Chaingy va conduire un BPJEPS "Pêche de Loisirs" (sous réserve d'acceptation du dossier). Ouverte en formation professionnelle, dès 18 ans, elle s'adresse aux passionnés de pêche qui souhaitent travailler dans l'environnement, l'animation et le guidage.

**PLUS D'INFOS :** [mfr-chaingy.fr](http://mfr-chaingy.fr)  
Portes ouvertes sur inscription les 29 mars, 19 mars et 21 mai

## RETOUR SUR...



### Octobre Rose

**Un grand merci à tous les participants/donateurs pour cette nouvelle opération Octobre Rose.** Vous étiez plus de 90 personnes lors de la marche et grâce à vous, nous avons récolté 384,20 € au profit de la recherche contre le cancer du sein.

## FAMILLES RURALES



### 11 activités de loisirs

Pour cette rentrée, nous avons constaté un retour progressif des participants. La salle plurivalente a été transformée en salle de classe. Nous avons revu avec la mairie, une nouvelle organisation en harmonie avec les autres associations. Cela a compliqué notre rentrée sur 4 salles différentes. La répartition au sein des activités a fluctué, surtout en modern' jazz où il est à noter une grosse baisse des ados et adultes mais les plus jeunes sont à nouveau là. Une conséquence des différents confinements, les cours en visio étaient inadaptés.

Pour pérenniser les séances de Modern'jazz nous avons un besoin urgent d'épauler notre bénévole coordinatrice de la danse qui arrêtera ses fonctions de coordinatrice

en juin. Elle fait le lien entre la professeure, les familles et le bureau Familles Rurales. Sans son renouvellement, nous serons contraints d'arrêter cette section.

Il faut noter que grâce au soutien des adhérents durant la pandémie, nous avons pu conserver toute notre équipe de professeurs (8). Suite à une forte demande, un 3<sup>e</sup> cours de stretching a ouvert le jeudi de 16h30 à 17h30. Notre association fonctionne avec une équipe dynamique de sept personnes. Deux membres du bureau nous ont quitté l'année dernière. Soucieux de la faire perdurer, ainsi que tous les services qu'elle vous apporte, nous lançons un **appel** à toutes personnes désireuses de venir enrichir notre équipe et apporter de nouvelles compétences.

## CLIC

### CLIC entraide-union Un dispositif de proximité gratuit pour répondre à vos questions.

Le CLIC [Centre Local d'Information et de Coordination] est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

#### À TITRE INDIVIDUEL

Il informe par téléphone, par courriel ou sur rendez-vous au bureau sur :

- Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, la mobilité, l'adaptation du logement,
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI), l'aide sociale...

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la CARSAT Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

#### SUR LE PLAN COLLECTIF

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie. À venir :

- Ateliers numériques à Tournois et Bricy
- Ateliers code de la route et conduite sur Sougy et Coulmiers
- Après-midi prévention domicile sur les 33 communes du territoire

#### LE CLIC CO-ANIME ÉGALEMENT LE CAFÉ DES AIDANTS\* LOIRE BEAUCE :

- Lieu d'information, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quels que soient la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.
- Animé par un psychopraticien et un travailleur social, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.
- Accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au centre associatif et culturel de Chaingy

La liste des actions peut être retrouvée sur la page Facebook du CLIC. Il est aussi possible de recevoir les invitations par mail.

Clic Entraide-Union, située au 8A rue du Dolmen à Épièdes-en-Beauce intervient sur les anciens cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

**Céline CHAUVET et Noémie BOERINGER**  
© 02 38 74 62 40 - [clic.entraideunion@gmail.com](mailto:clic.entraideunion@gmail.com)

## GINKGO



## La compagnie du Ginkgo s'est mise sur son 31

**APRÈS UN 30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE RÉDUIT À SA SIMPLE EXPRESSION EN 2020 POUR CAUSE DE CRISE SANITAIRE, LA COMPAGNIE S'EST MISE SUR SON 31 LE 13 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES DE CHAINGY.**

La troupe amateur adultes, enfants et ados, a décliné ce 31 sous des formes improvisées, variées et humoristiques. Pour cet anniversaire, le Ginkgo avait choisi d'accueillir deux spectacles produits dans le cadre du dispositif des paniers artistiques initié par les membres de "Cultivons l'essentiel !" créé pour soutenir le secteur culturel dans le contexte de la crise sanitaire.

Avec "Contes au fil de la Loire" et "Vilain Vilaine", alliant théâtre, danse et musique, le Ginkgo a somptueusement fêté ses 31 ans.

Raphaël Gautier, Lucie Cholet et Éric Fontaine à la technique conduisent le public au fil de la Loire en remontant d'Orléans à Tavers, le plongeant dans l'uni-

vers imaginaire et fantastique des contes, terrassant avec Saint-Mesmin le dragon, sauvant son âme du diable sur le pont de Beaugency.

Tony Faizeau, Sophie Kaba, Irving Jacquet-Robert et à la technique Charly Thomas créent une ambiance admirablement anxiogène questionnant par la musique, la danse et les bruitages, le vilain, la vilaine en nous : spectaculaire démonstration !

Entre temps, le public avait pu revoir Benoîte, le personnage créé par Anne Dubois, la comédienne et metteur en scène du Ginkgo. Pour fêter son anniversaire, la compagnie a offert un petit Ginkgo biloba à chacun de ses partenaires présents.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

### Après 2 ans, l'orchestre est de retour

Il vous convie à son prochain concert qui se tiendra au Polyèdre le dimanche 9 janvier dès 15h. À cette occasion, nous invitons l'orchestre d'harmonie de l'école de musique "Art Musique et Loisirs" de St-Jean-de-Braye. Nous vous attendons nombreux afin de partager un moment de musique avec vous.

**TARIF : 5 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.**  
Pass Sanitaire obligatoire



### Ouverture d'un centre des Restos à Beaugency

Un centre de distribution alimentaire et d'aide à la personne est ouvert depuis le 22 novembre 2021 à Beaugency, 59 avenue de Vendôme à l'Agora

**Informations et inscriptions sur RDV**  
☎ 06 71 55 34 53

## DON DU SANG

### 2 COLLECTES : 7 SEPTEMBRE & 30 NOVEMBRE 99 présentés • 75 prélevés • 8 nouveaux donneurs

Lors de l'Assemblée générale du 24 octobre, le représentant régional de l'EFS (Établissement Français du Sang), a remis à Christian Leroux la médaille de l'ordre du Mérite du sang pour son dévouement. Félicitations !



**Prochaine collecte à Chaingy, mardi 15 février, 15h/19h.**  
sur RDV à [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Aidez nous !

Le secours Populaire est ouvert à tous les mercredis de 15h à 18h. Vos dons nous permettent d'aider des personnes en grande difficulté. Plusieurs gestes possibles : des dons financiers ou matériels. Mais aussi l'achat de vêtements, jouets, livres... à des prix modiques. Une braderie à lieu une fois par trimestre le samedi matin. Grâce à vous, des actions de vacances, culture, solidarité, de soutien seront menées.



**Antenne de Chaingy - 20, place du Bourg**  
☎ 02 38 14 24 71 [spfchaingy@orange.fr](mailto:spfchaingy@orange.fr)

## ASTT CHAINGY



### Une saison bien répartie

**APRÈS UNE ANNÉE CHAOTIQUE VOTRE CLUB EST RAVI DE RETROUVER UNE QUARANTAINE D'ADHÉRENTS POUR UNE SAISON PROMETTEUSE.**

L'équipe sénior engagée en D4 commence sur les chapeaux de roue en étant 1<sup>ère</sup> de sa poule. Un tournoi amical ouvert à tous a été organisé en faveur du téléthon le 11 décembre après-midi. Un partenariat a été conclu avec l'école de Chaingy pour que notre entraîneur fasse découvrir le tennis de table aux écoliers dès janvier. Merci à la directrice de l'école élémentaire, de nous avoir sollicités. Cela donnera peut-être chez les jeunes filles moins nombreuses que les garçons l'envie de se mettre au

tennis de table ! Nous accueillons le 30 janvier une compétition régionale ouverte au public : le 3<sup>e</sup> tour du Critérium Fédéral féminin. L'occasion de voir qu'il y a du niveau de jeu chez les filles ! L'ASTTC vous propose :

#### 3 COURS ENCADRÉS

Mardi : 18h/20h - Vendredi : 17h/18h30 (pour les enfants en élémentaire) et 18h30/20h (collège et adultes)

#### 3 SÉANCES LOISIRS

Mardi : 18h/21h - Mercredi : 18h 22h30 - Vendredi : 18h/ 22h30



Renseignements : [astt-chaingy.comati.fr](mailto:astt-chaingy.comati.fr)

## Transfert de la compétence PLUi-H-D

PAR DÉLIBÉRATION N°2021-127 DU 8 JUILLET 2021, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A DÉCIDÉ, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS, DE TRANSFÉRER À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE LA COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME.

Ce PLUi, intégrant les volets Habitat et Déplacement (PLUi-H-D), prendra en compte et confortera les situations existantes (PLU approuvés) et les souhaits des communes (PLU en cours de révision et cartes communales) par des échanges entre elles. Conformément à l'article L.153-8 du Code de l'Urbanisme, le PLUi-H-D sera élaboré en collaboration avec les communes membres.

Pour cela, une charte de gouvernance sera élaborée. Elle aura pour objectifs de :

- Exprimer le projet de territoire des communes membres et de la CCTVL ;
- S'adapter à la diversité du territoire en préservant les identités communales ;
- Permettre la représentativité des communes et leur participation active ;
- Faciliter la circulation des informations et la co-construction ;
- Fixer des règles d'arbitrage en précisant les circuits de réflexion, de concertation et de validation ;

- Valoriser et conforter les PLU existants en partageant les bonnes pratiques ;
- Prévoir des cahiers communaux permettant aux communes de préciser et de préserver leur identité architecturale et paysagère.

L'objectif de ce PLUi-H-D reste principalement de faciliter les négociations avec l'Etat et la Chambre d'Agriculture sur le projet d'aménagement global du territoire portant à la fois sur la consommation d'espace, l'organisation de l'habitat et les déplacements du quotidien. En effet, les communes sont confrontées à des textes réglementaires qui évoluent très vite et qui imposent de limiter de manière drastique l'artificialisation des sols. L'échelle intercommunale favorise dès lors la mutualisation des moyens et la solidarité des territoires.

À l'avenir, un PLUi-H-D sera élaboré à l'échelle intercommunale, cependant, le Maire gardera la signature et la responsabilité des autorisations d'urbanisme, sans aucun changement ni pouvoir supplémentaire pour le Président de la Communauté de Communes.

### FISCALITÉ

## Taxe d'habitation sur les logements vacants

Face au nombre croissant d'habitations laissées vacantes sur le territoire de Chaingy, le conseil municipal a voté par délibération du 23/09/2021, la mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants : THLV.

Cette taxe ne concerne que les logements à usage d'habitation, c'est à dire équipés d'éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipement sanitaire), vacants depuis plus de 2 ans (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition).

La THLV sera due par les propriétaires. Comme la taxe d'habitation

classique, la THLV est basée sur la valeur locative du logement. Le taux applicable correspond au taux communal de la taxe d'habitation de la commune. Ce taux pourra éventuellement être majoré du taux de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, si celle-ci venait à délibérer également en faveur de cette taxe.

Votée en 2021, cette taxe sera mise en application en 2023.

Des cas d'exonération sont possibles. Il conviendra dès lors aux propriétaires de se rapprocher des services des impôts afin de faire valoir leurs droits.

## Nouveau portail pour les demandes d'urbanisme

2022, UN TOURNANT DANS L'INSTRUCTION ET LA DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME AVEC LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION.

Dès 1<sup>er</sup> janvier 2022, Chaingy sera en capacité de recevoir des Demande d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique. Une téléprocédure permettant de recevoir et d'instruire les dossiers sous forme dématérialisée. Le pétitionnaire aura encore la possibilité de déposer des demandes au format papier. Ce service dématérialisé permettra une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24) ; plus de transparence sur l'avancement des dossiers ; une réduction des coûts liés à la construction et au dépôt des DAU (professionnels). Un service "gratuit" permettant aux particuliers et aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne des dossiers : DP (Déclaration Préalable), CU (Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel), PC (Permis de construire), PA (Permis d'Aménager), PD (Permis de Démolir), DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner). Il facilitera ainsi la communications entre les différents acteurs impliqués.



**PLUS D'INFOS**  
RDV sur [chaingy.fr](http://chaingy.fr) dès janvier

### EN CHIFFRES

## Prix & qualité de l'eau potable

Le Conseil Municipal a validé le 23 septembre 2021 le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2020 de la commune de Chaingy.

Elaboré tous les ans à partir du rapport d'activité du délégataire Véolia, il reprend les grandes lignes du service

# 3 787

habitants desservis

# 215 727 m<sup>3</sup>

d'eau pompée

# 28,9 km

c'est la longueur du réseau d'eau potable à Chaingy de l'eau sur l'année antérieure.

Retrouvez ce rapport sur l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement : [services.eaufrance.fr](http://services.eaufrance.fr)

### ASSAINISSEMENT



## Du nouveau pour la facturation !

Jusqu'à maintenant, la consommation d'eau et l'assainissement étaient facturée sur un seul document. Depuis 2021, vous recevez deux factures distinctes : l'eau continue à être facturée par le délégataire, Veolia Eau, chaque semestre; et l'assainissement est désormais facturé par la communauté de communes, également deux fois par an. Pour favoriser l'étalement du paiement, les factures émises par la CCTVL pourront être réglées par prélèvement mensualisé.



**DES QUESTIONS ?**  
Contacter le service assainissement de la CCTVL © 02 38 44 59 35

# CHAINGY



Cérémonie du 11 novembre

## CONSEIL DES JEUNES

### Objectif M.A.R.S

Le Conseil des jeunes de Chaingy a participé à l'élaboration de la FAQ (foire aux questions) sur [maitrisesetreseaux.fr](http://maitrisesetreseaux.fr) et au lancement de cette opération intitulée Objectif M.A.R.S (Maîtrise par les Ados des Réseaux Sociaux).

Ce projet, développé par l'Association ADAPI en partenariat avec la gendarmerie et les polices municipales du canton de Meung-sur-Loire s'adresse aux 10/15 ans et permet de sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques des réseaux et à la cyberdélinquance.

Un jeu concours réservé aux jeunes du canton de Meung-sur-Loire, en lien avec cette opération, est également disponible sur ce site, jusqu'au 31/12/2021, pour tenter de remporter une tablette numérique.

Il est à noter que les établissements scolaires du second degré du canton ont bénéficié d'interventions de prévention sous la forme d'un forum, sur cette thématique, animées par l'ADAPI et la gendarmerie nationale. Deux soirées à destination des parents ont eu lieu en décembre.

### Octobre rose

Le Conseil de jeunes remercie vivement toutes les personnes ayant participé au jeu "Devine combien il y a de bonbons !" en échange d'un don pour l'Opération Octobre Rose". Bravo à Mathieu LAMBOUR, notre grand vainqueur des **307 bonbons** ! Et attention aux caries !

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2022 !



Inauguration de l'orgue



Une naissance, un arbre



Octobre Rose